



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	31 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 28 juin 2022

Date d'affichage : 28 juin 2022

### SEANCE DU 5 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Sardon.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Michel BOUDIEU (suppléant de Claude DENIER), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Laëticia CALIPEL (suppléante de Pascal LABBE), Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, David DESPAX, Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Jean-Luc LAQUENAIRE, Romain LEGRAND (suppléant de Stéphane HOUSSIER), Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON  
Catherine CUZIN a donné pouvoir à Carmen FUENTES  
Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, Claude DENIER, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Gilles MAS

#### Absents :

Christelle CHAMPOMIER, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Françoise MECHIN-VERNIER, Rémy PETOTON, Dominique TIXIER

Secrétaire de séance : Guy TIXIER

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2022-83 : FINANCES - AVENANT AU CONTRAT TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le contrat de territorial de développement durable signé entre Plaine Limagne et le Département du Puy-de-Dôme a été signé en 2019 pour une durée de 3 ans. En 2021, il a été prolongé d'un an.

Dans le cadre de ce contrat, Plaine Limagne a bénéficié principalement d'aides financières pour la construction d'un espace enfance-jeunesse à Aigueperse (861 120 €), l'étude de faisabilité d'une

médiathèque à Randan (9 936 €) et l'installation de cœurs de réseau (33 120 €).

L'ensemble de ces crédits n'ayant pas été consommés, il est possible de les réaffecter à d'autres projets en lien avec les objectifs fixés par le contrat. Le montant à réaffecter est fixé à 16 560 € HT.

La France Services de Plaine Limagne va proposer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, des formations au numérique pour le grand public. Ces formations, animées par la conseillère numérique et l'animatrice du FabLimagne, auront lieu à la Maison Luzimagne de Luzillat et au FabLimagne de Maringues. Les formations auront lieu sur PC, Mac et tablettes tactiles et seront déclinées par niveau de difficulté, des plus débutants qui souhaitent découvrir les bases de l'informatique (navigation sur le web, saisie d'un texte, envoi d'un mail...), aux plus experts qui souhaitent mettre en pratique leurs connaissances (conception graphique, impression 3D, programmation...).

→ **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- de réaffecter le reliquat de dépenses comme proposé ci-dessus ;
- d'autoriser le président à signer l'avenant au contrat et tous documents nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

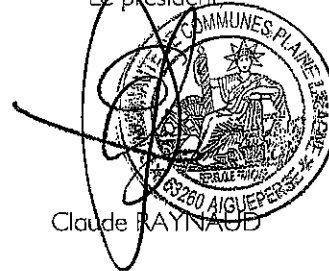
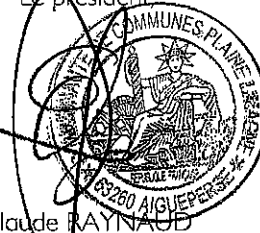
Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le

Le président,

*14 juillet 2022*  
  


Le président

  
  
Claude RAYNAUD